

**Département  
Des ARDENNES**

**ARRONDISSEMENT  
de  
CHARLEVILLE-  
MÉZIÈRES**

-----  
Conseillers de la Communauté  
en exercice : 44

EFFECTIF LEGAL : 44  
-----

Certifié affiché à la porte de la  
Maison de la Communauté  
Le 28.10.2022  
Convocation faite  
Le 14.10.2022

**ARRÊTÉ n° 2019-643 de Monsieur le PRÉFET  
des ARDENNES du 08.10.2019**

-----  
**EXTRAIT**

**du registre des délibérations du Conseil de  
Communauté Ardenne rives de Meuse**

-----  
**Séance du 20 octobre 2022**  
-----

L'an deux mil vingt-deux, et le jeudi vingt octobre à dix-huit heures, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans la salle des Fêtes de VIREUX-WALLERAND, en session ordinaire de 2022, sous la présidence de Monsieur Bernard DEKENS, Président de la Communauté de Communes.

**Étaient présents :** MM. Richard CHRISMENT, Fabien PRIGNON, Jean-Marie BARREDA, M<sup>me</sup> Virginie ROGISSART, MM. Richard DEBOWSKI, Mathieu SONNET, M<sup>me</sup> Magali CAPLET, M. Robert ITUCCI, M<sup>me</sup> Angélique WAUTOT, MM. Claude WALLENDORFF, Gérard DELATTE, M<sup>me</sup> Frédérique CHABOT, MM. Dominique HAMAIDE, Antoine DI CARLO, M<sup>me</sup> Isabelle FABRE, MM. Eric VISCARDY, Jean-Claude JACQUEMART, Bernard DEFORGE, Jean-Claude GRAVIER, M<sup>mes</sup> Dominique FLORES, Isabelle BODART, MM. Philippe RAVIDAT, Joël BOUCHER (à partir du point n°2022-10-184), Daniel DURBECQ, M<sup>mes</sup> Brigitte DUMON, Evelyne LAHAYE, M. Jacky DEVIN, M<sup>me</sup> Laëtitia COMPAGNON, MM. Fabien BONFILS, Jean-Pol DEVRESSE (à partir du point n°2022-10-183), M<sup>mes</sup> Sandrine GUMEZ, Angéline COURTOIS.

Absents excusés : MM. Hervé FRANCOTTE (pouvoir à M. Jean-Marie BARREDA), Pascal GILLAUX (pouvoir à M. Claude WALLENDORFF), M<sup>me</sup> Liliane PASSEFORT (pouvoir à M. Mathieu SONNET), MM. André ESCOBAR (pouvoir à M<sup>me</sup> Magali CAPLET), Eric GUERINY, M<sup>me</sup> Jennifer PECHEUX, MM. Sébastien PAULET (pouvoir à M. Jean-Pol DEVRESSE), Joël BOUCHER (jusqu'au point n°2022-10-183), Jean GUION (pouvoir à M. Daniel DURBECQ), Gérald GIULIANI (pouvoir à M. Jacky DEVIN), M<sup>me</sup> Laure BARBE (pouvoir à M<sup>me</sup> Evelyne LAHAYE), MM. Jean-Pol DEVRESSE (jusqu'au point n°2022-10-182), Jean-Luc GRABOWSKI (pouvoir à M. Bernard DEKENS).

M. Daniel DURBECQ, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, a été désigné par le Conseil de Communauté pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'il a acceptées.

**Délibération  
N°2022-10-195**

**Réouverture de la piscine de  
REVIN et fermeture de la  
piscine de FUMAY**

Le Président donne au Conseil l'information suivante :

Comme vous le savez, après de nombreuses péripéties, les travaux de la piscine communautaire de REVIN arrivent, enfin, à leur terme. Sauf incident de dernière minute, celle-ci devrait rouvrir ses portes à l'ensemble de ses usagers le lundi 7 novembre 2022.

Parallèlement, vous avez décidé d'engager, à la piscine communautaire de FUMAY, les études préalables nécessaires à sa remise en état. Ainsi, celle-ci fermera ses portes au public le samedi 22 octobre 2022 au soir, pour une durée indéterminée à ce jour. Les deux semaines qui suivront cette fermeture seront mises à profit par l'équipe, à déplacer, pour finaliser son installation à la piscine de REVIN.

Ainsi, dès la semaine du 7 novembre, l'ensemble des usagers et utilisateurs divers pourront intégrer leurs créneaux à la piscine de REVIN.

Les plannings scolaires de cette année ont été réalisés en tenant compte de cette mutation de FUMAY vers REVIN et les transports correspondants ont été prévus.

Le Conseil de Communauté, à l'unanimité :

\* **donne acte** au Président de cette information.

Pour extrait conforme

Le Président  
Bernard DEKENS



Pour le Président de la Communauté  
de Communes Ardenne Rives de Meuse  
**Le Premier Vice-Président**  
**Daniel DURBECQ**